DIPLÔME NATIONAL DE NIVEAU 5

Certificateur
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'ESPACE

Groupe Ozanam
PÔLE FORMATIONS

Rentrée apprentissage 2027

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Management économique de la construction

Mixité de public

DURÉE DE LA FORMATION

- 1 350 heures en 2 ans.

PUBLIC VISÉ

- Avoir entre 16 et 29 ans révolus (possibilité de dérogations).
- Sans condition d'âge pour les personnes reconnues travailleur handicapé, ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant le diplôme, inscrites sur la liste des sportifs de haut niveau .
- Être de nationalité française, ressortissant de l'Union européenne ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Titulaire d'un BAC ou titre équivalent de niveau BAC.

CODE DIPLÔME

- 32023013

FICHE RNCP

- RNCP41826

DATE D'ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT

- 31/08/2031

COÛT DE LA FORMATION

- 8 121 € par année de formation

Formation entièrement gratuite et rémunérée, sans aucun frais d'inscription ni de scolarité.

LIEU DE FORMATION

- 238 rue du Faubourg de Roubaix 59000 LILLE
- Métro : Saint-Maurice Pellevoisin

OBJECTIFS DE LA FORMATION

1. Formation en études descriptives et économiques visant l'estimation des coûts et l'intégration de la prévention économique.
2. Acquisition de techniques pour décrire, estimer le coût des ouvrages et évaluer le bilan carbone du bâtiment.
3. Maîtrise de la gestion de projets de construction depuis l'identification des besoins jusqu'à la livraison, en assurant contrôle des coûts, délais et qualité.
4. Spécialisation en prescription et estimation pour divers types de projets de construction, incluant la conception et la réalisation.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Dossier de candidature à compléter en ligne, entretien de positionnement et test dans un délai de 15 jours après réception du dossier dûment rempli et accompagné des pièces justificatives demandées.
- Délais d'accès : en fonction de la date de signature du contrat d'apprentissage définie par l'entreprise d'accueil.
- Parcours adaptés : adaptation possible du parcours selon les prérequis.
- Handicap : formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap de l'UFA OZANAM).

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET HUMAINS

- Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.
- Moyens pédagogiques : salles de formation équipées, plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.
- L'équipe pédagogique est composée de formateurs qualifiés, disposant d'une expertise professionnelle et pédagogique en adéquation avec les contenus de formation. La liste des formateurs intervenants est accessible sur demande.
- Alternance : 1 mois à l'UFA OZANAM - 1 mois en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les candidats sont présentés aux épreuves générales et techniques dudit BTS, diplôme délivré par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace.
Le référentiel de certification est organisé en unités constitutives d'un ensemble de compétences et connaissances cohérent au regard de la finalité du diplôme. Il peut comporter des unités dont l'obtention est facultative. Chaque unité correspond à un bloc de compétences et à une épreuve. Les candidats s''inscrivent à l'examen du diplôme. Ceux qui ont préparé le diplôme dans le cadre de la formation professionnelle continue ou de la validation des acquis de l'expérience reçoivent de manière automatique, pour les unités du diplôme qui ont fait l'objet d'une note égale ou supérieure à 10 sur 20 ou d'une validation des acquis de l'expérience, une attestation reconnaissant l'acquisition des compétences constitutives de ces unités du diplôme, et donc des blocs de compétences correspondants. Ceux qui ont préparé le diplôme par une autre voie reçoivent cette attestation s'ils en font la demande. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes.

PASSERELLES, ÉQUIVALENCES, POURSUITE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

Des possibilités d'équivalences ou de passerelles peuvent exister ; il est conseillé de contacter la Direction de l'UFA OZANAM afin d'obtenir des informations détaillées et adaptées à votre parcours.
Poursuite d'études : Licence professionnelle Métiers du BTP : génie civil et construction.
Exemples de métiers : Économiste de la construction - Technicien en étude de prix - Conducteur de travaux - Manager de projet - BIM Manager - Responsable de programme.

cfa JEAN BOSCO

UN CAMPUS LILLOIS, NOTRE VALEUR AJOUTÉE

Situé en plein cœur de Lille, à proximité immédiate des quartiers Euralille et Wazemmes, le Campus Sup' du Groupe OZANAM LILLE offre un environnement d'apprentissage dynamique et accueillant, évoquant l'atmosphère d'un mini-campus urbain. Nos équipes pédagogiques et éducatives s'engagent résolument dans la réalisation d'un projet Campus à la fois audacieux et novateur, conçu pour catalyser la réussite individuelle de chaque apprenant.

LES ÉPREUVES D'EXAMEN

E1 - Culture générale et expression

- E1-U1 - Culture générale et expression (coefficient : 4 - épreuve écrite ponctuelle - durée : 4h00)

E2 - Anglais

- E2-U2 - Anglais (coefficient : 3 - contrôle en cours de formation - 2 situations d'évaluation)

E3 - Mathématiques et Physique-chimie

- E3-U31 - Mathématiques (coefficient : 2 - contrôle en cours de formation - 2 situations d'évaluation)
- E3-U32 - Physique-chimie (coefficient : 2 - contrôle en cours de formation - 2 situations d'évaluation)

E4 - Analyse du projet et de son contexte

- E4-U4 - Analyse du projet et de son contexte (coefficient : 4 - épreuve écrite ponctuelle - durée : 4h00)

E5 - Étude et suivi d'un projet

- E5-U51 - Étude descriptive et économique (coefficient : 5 - épreuve orale ponctuelle - durée : 50 minutes)
- E5-U52 - Analyse et suivi financiers (coefficient : 2 - épreuve écrite ponctuelle - durée : 2h00)

E6 - Épreuve professionnelle

- E6-U61 - Projet numérique - étude quantitative (coefficient : 4 - contrôle en cours de formation - 1 situation d'évaluation)
- E6-U62 - Compte rendu d'activités en milieu professionnel (coefficient : 3 - contrôle en cours de formation - 1 situation d'évaluation)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Accessibilité handicap

Nos locaux sont accessibles aux Personnes à Mobilités Réduites (PMR).

Besoins éducatifs particuliers

Les besoins éducatifs particuliers concernent des apprentis en situation de handicap, malades, à haut potentiel, nouvellement arrivés en France…
Notre pédagogie est adaptée à la diversité des apprenants afin d'individualiser leur parcours de formation. Les apprentis à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques regroupent une grande variété d'apprenants qui ont, de manière significative, plus de mal à apprendre que la majorité des apprenants du même âge quand ils sont dans une situation particulière ou qu'ils souffrent d'un handicap qui les empêche ou les gêne dans leurs apprentissages.

Site InserJeunes

Les statistiques présentées sur ce site sont issues des apprenants des deux années précédentes, avec des taux calculés pour la France. Elles permettent de comparer nos résultats à ceux des autres établissements et de mesurer la valeur ajoutée de la formation. Consultez les données sur la plateforme officielle InserJeunes : Accéder au site InserJeunes

LÉGISLATION EN VIGUEUR

L'apprentissage : une formation gratuite et rémunérée

Le financement des formations par apprentissage est encadré par plusieurs dispositions réglementaires.
Pour le secteur privé, le coût de la formation est aligné sur le niveau de prise en charge fixé par l'opérateur de compétences (décret n°2019-956 du 13 septembre 2019). Ce montant peut varier selon la convention collective de l'employeur et faire l'objet de compléments, notamment pour les apprentis en situation de handicap. En principe, il n'y a pas de reste à charge pour l'entreprise. Toutefois, le décret n°2025-585 du 27 juin 2025 introduit une participation obligatoire de 750 € pour l'entreprise pour les certifications professionnelles de niveaux 6 et 7. La formation demeure gratuite pour l'apprenti, conformément à l'article L.6211-1 du Code du travail.
Pour le secteur public, les employeurs prennent en charge les coûts de formation de leurs apprentis (article L.6227-6 du Code du travail). Une exception s'applique au secteur public territorial, qui bénéficie d'un dispositif spécifique de financement via la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale, prévu par le décret n°2020-786 du 26 juin 2020.

Les aides aux apprentis (susceptibles de modifications selon les textes en vigueur)

Le statut d'apprenti donne accès à un certain nombre d'aides et d'avantages.
Plus d'informations au 03 20 21 98 81 ou pole.formations@ozanam.eu.

Version - 02/11/2026

NOS INDICATEURS DE PERFORMANCE

- *Taux de réussite aux examens, session 2026 (pourcentage du nombre d'apprentis ayant obtenu la certification sur le nombre d'apprentis présents à l'examen) :* **100% - 4 candidats présentés - 4 candidats admis**
- *Taux d'interruption en cours de formation (pourcentage du nombre d'apprentis ayant rompu leur contrat sans solution sur le nombre d'apprentis inscrits à la formation) :* **0%**
- *Taux d'insertion professionnelle à 6 mois (pourcentage du nombre d'apprentis insérés dans l'emploi sur le nombre d'apprentis diplômés) :* **25%**
- *Taux de poursuite d'études (pourcentage du nombre d'apprentis diplômés en poursuite d'études sur le nombre d'apprentis diplômés) :* **75%**
- *Taux d'insertion dans l'un des métiers visés par la certification (pourcentage du nombre d'apprentis insérés dans l'un des métiers visés par la certification sur le nombre d'apprentis diplômés) :* **0%**
- *Taux de satisfaction (pourcentage issu de l'enquête insertion et satisfaction) :* **79,6%**

NOUS CONTACTER

PÔLE FORMATIONS

50 rue Saint-Gabriel
59045 LILLE CEDEX
03 20 21 98 81
pole.formations@ozanam.eu

Directeur Pôle Formations

- Thierry MICHEL
- thierry.michel@ozanam.eu

Chargé de relations entreprises

- Benjamin CHAPELET
- benjamin.chapelet@ozanam.eu

Secrétaire

- Karine POTTIER
- karine.pottier@ozanam.eu

Référente handicap

- Nathalie AVEZ
- nathalie.avez@ozanam.eu

Chargée de mission Qualité

- Frédérique WESTEEL
- frederique.westeel@ozanam.eu